



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination contre la leptospirose

Question écrite n° 40257

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon rappelle à M. le ministre des solidarités et de la santé que La Réunion subit une épidémie de leptospirose qui, si elle est continuellement présente sur le territoire, l'est particulièrement cette année. En effet, l'ARS Réunion dénombrait 74 cas fin mai 2021, quand l'incidence moyenne annuelle est de 55 cas. Alors que, depuis 1953, la leptospirose est reconnue comme un problème de santé publique à La Réunion, mettant en danger la vie des concitoyens et particulièrement des agriculteurs, sa vaccination n'est pas prise en charge par la solidarité nationale. De plus, le vaccin n'étant pas remboursé par la sécurité sociale, son prix est libre. Or en 5 ans, le prix d'une dose de vaccin a triplé, atteignant en moyenne 170 euros. Sachant que le schéma vaccinal est constitué d'une primo-injection, suivie d'une seconde 15 jours plus tard et enfin d'un rappel 6 mois après, le coût pour un citoyen souhaitant être protégé de cette dangereuse maladie s'élève à plus de 500 euros. La Réunion déplore 40 % de sa population au-dessous du seuil de pauvreté, il est donc difficile aux Réunionnaises et Réunionnais de se faire vacciner contre la leptospirose. Un agriculteur l'a récemment interpellé quant à son impossibilité de se faire vacciner, faute de moyens financiers. Lors de l'épidémie de chikungunia, 270 000 Réunionnaises et Réunionnais ont été malades, 258 ont perdu la vie et de nombreuses personnes souffrent encore de séquelles. L'État n'avait pas réagi assez vite, alors qu'il fut plus actif contre le covid-19, qui a fait 237 morts à La Réunion, à ce jour. La leptospirose ne touche que très peu l'Hexagone, mais fait des ravages à La Réunion. Est-ce parce que ce territoire est éloigné qu'aucun plan de lutte de grande envergure n'est mis en place pour lutter contre la leptospirose et ses vecteurs ? M. le ministre va-t-il enfin agir ? Il lui demande, alors que les citoyens, malgré la terreur que leur inspire cette maladie mortelle, peinent à se faire vacciner au vu du prix exorbitant de la vaccination contre la leptospirose, s'il va enfin la rendre remboursable et appliquer le principe d'égalité entre les citoyens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40257

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juillet 2021](#), page 5696

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)